Direction de la Vie scolaire
53 Avenue Costa de Beauregard
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tél. : 04 79 65 17 72
Mail. : scolaire@mairie-lamotteservolex.fr

INSCRIPTION SCOLAIRE - ANNÉE 2025/2026

Merci de bien vouloir fournir les pièces suivantes pour l'inscription scolaire :

- **Copie de la pièce d'identité de l'un des parents**
- **Copie du livret de famille**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (pour les familles séparées, fournir celui des deux parents).
  En cas d'hébergement, fournir la copie de la carte d'identité, une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergeant.
- **Jugement** précisant les modalités de garde (calendrier pour les garde alternée ci-joint surligné avec une couleur différente pour chacun des parents)
- **Certificat de radiation** si l'enfant était scolarisé auparavant
- **Attestation des vaccins à jour ou copie du carnet de santé**

Pour les demandes de dérogations ajouter au dossier :

- **La demande de dérogation interne** (motterains) ou **externe** (hors commune)
- **Un courrier** adressé à M. le Maire détaillant les motivations de la demande de dérogation.

Cadre réservé à l'administration

NOM DE L'ENFANT : ..... PRÉNOM : .....

Date de dépôt du dossier : ..... Date de scolarisation souhaitée : .....

Orientation scolaire : ☐ Ecole de secteur ☐ Dérogation

Nom de l'école : .....

Niveau scolaire : .....

Remarques : .....

.....

.....

Enfant

Nom : .....**Prénom** : .....

Né(e) le : ...../...../..... à (commune et département) : .....

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Adresse : .....

Code postal : .....**Ville** : .....

Scolarité demandée ☐ Maternelle ☐ Elémentaire **Niveau** : .....

Allergie : ☐ **alimentaire** ☐ **médicamenteuse** ☐ **autre**
Si votre enfant présente une allergie, un projet d'Accueil individualisé (P.A.I.) doit être établi par les parents en lien avec le directeur ou la directrice de l'école. En l'absence de ce document, l'allergie signalée ne pourra pas être prise en compte.

Régime particulier : ☐ sans porc ☐ sans viande*
*Pour les repas sans viande, nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun repas de substitution ne sera proposé à l'enfant.

Responsables légaux

Parent 1 :
Nom : .....Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Nom marital (nom d'usage) : .....

Prénom : ..... **Né(e) le** : .....**Lieu de naissance** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Commune** : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... **E-mail** : .....@.....

Profession : ..... **Nom de l'employeur** : .....

Code postal : .....Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Numéro de poste : .....

Parent 2
Nom : ..... Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Nom marital (nom d'usage) : .....

Prénom : ..... **Né(e) le** : ..... **Lieu de naissance** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Commune** : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... **E-mail** : .....@.....

Profession : ..... **Nom de l'employeur** : .....

Code postal : .....Commune : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Numéro de poste : .....

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Organisme : ..... **Autorité parentale :** .....

Personne référente : ..... **Lien avec l'enfant :** .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Commune :** .....

Téléphone domicile : ...../...../...../...../..... **Téléphone portable :** .....

E-mail : .....@.....

Situation des parents :

☐ Mariés ☐ Vie maritale ☐ Pacsés ☐ Célibataire ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuf (veuve)

L'enfant est-il en garde alternée ? ☐ oui ☐ non

Si oui, merci de surligner de couleur différentes, dans le calendrier en pièce jointe, les semaines de chacun des deux parents.

Dans le cas de la garde alternée, souhaitez-vous séparer informatiquement les deux familles. ☐*oui ☐ non

*Seul ce cas de figure permet aux parents séparés d'avoir chacun un espace famille individuel et des factures uniquement sur leurs semaines de garde.

N° allocataire CAF : .....

Dérogations

Demande de dérogation : ☐ oui ☐ non

École de secteur : .....

École souhaitée : .....

LA VALIDITÉ DES DEMANDES DE DÉROGATIONS

La dérogation est valide pour toute la scolarité.

Pas de renouvellement de dérogation pour le passage de la maternelle à l'élémentaire

Pas de dérogation pour un enfant qui reste physiquement dans l'établissement en cas de déménagement des parents en cours d'année (L'enfant pourra terminer sa scolarité dans l'établissement).

Merci de remettre ce dossier complété (demande de dérogation comprise) à la direction de Vie scolaire dans les meilleurs délais.

Fait à ..... Le ..... Signature :

Direction de la Vie scolaire
53 avenue Costa de Beauregard
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tél : 04.79.65.17.72

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

DEMANDE INTERNE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

A retourner dûment renseignée à la direction de la Vie scolaire de la Mairie

NOM, Prénom des Parents : .....
ADRESSE : .....
.....
N° de téléphone : .....

NOM, Prénom de l'élève : .....

Date de Naissance : .....
Ecole actuellement fréquentée : .....
Ecole souhaitée.....
Le *SIGNATURE DES PARENTS*

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DU SECTEUR

Le FAVORABLE DÉFAVORABLE SIGNATURE

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE SOUHAITEE

Le FAVORABLE DÉFAVORABLE SIGNATURE

DÉCISION DE LA COMMISSION DE DÉROGATION
(Dans la limite des places disponibles, après accueil prioritaire des enfants du secteur)

DÉROGATION ACCORDÉE ☐ **DÉROGATION REFUSÉE** ☐

Le

L'adjointe déléguée à l'éducation
Céline VERNAZ

Direction de la Vie Scolaire
53 avenue Costa de Beauregard
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tél : 04.79.65.17.72

LA DÉROGATION SCOLAIRE

Dérogations externe :

Les familles renseignent la première partie de l'imprimé, demandent ensuite respectivement l'avis du Maire de la commune de domiciliation, l'avis du Directeur d'école souhaitée et retournent le document avec un courrier justifiant la demande à la direction de la Vie Scolaire.

Dérogations interne :

Les familles renseignent la première partie de l'imprimé, demandent ensuite respectivement l'avis des Directeurs d'école (école de secteur et école souhaitée) et retournent le document avec un courrier justifiant la demande à la direction de la Vie Scolaire.

Les demandes de dérogation sont examinées en Commission de dérogation, constituée par le Maire, l'adjointe déléguée à l'éducation, les directeurs/trices d'école et le directeur de la Vie scolaire.

Critères en fonction des places disponibles :

- Frère ou sœur fréquentant l'établissement
- Rapprochement du lieu de travail
- Secteur de la nourrice

Attention : l'enfant fera toute sa scolarité dans l'établissement

- Pas de renouvellement de dérogation pour le passage de la maternelle à l'élémentaire,
- Pas de dérogation pour un enfant qui reste physiquement dans l'établissement en cas de déménagement des Parents en cours d'année (l'enfant pourra terminer sa scolarité dans l'établissement).

A la suite de la commission, les certificats d'inscription seront envoyés par mail aux familles qui seront invitées à prendre contact avec le/la directeur/trice afin de procéder à l'admission définitive.